

### Contribution de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen et de l'Association pour le Contournement Est de Rouen



## Sommaire



> Pourquoi le Contournement Est de Rouen est-t-il nécessaire

> Rouen, point nodal des infrastructures terrestres

> Décongestionner le centre-ville de Rouen

> Les enjeux du développement pour la Métropole

> Le Contournement Est - une urgence pour nos emplois, une exigence du monde économique

## Pourquoi le Contournement Est de Rouen est une impérieuse nécessité pour la future métropole

Depuis toujours, pour être attractif, un territoire doit disposer d'une bonne accessibilité.

Le projet de Contournement Est de Rouen/Liaison A28-A13 n'a que trop tardé.

Pour les entreprises normandes, cette infrastructure de Contournement doit leur permettre de disposer d'un nouvel avantage de compétitivité. La fluidification des circulations en cœur d'agglomération et les réductions des temps de parcours pour les personnes et les marchandises doivent permettre d'améliorer considérablement le fonctionnement de la future métropole.

Nos PME trouveront, avec ce projet, de nouvelles voies de développement, de nature à leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans l'aménagement du territoire national.

Ce contournement, c'est également permettre aux chefs d'entreprises et à leurs collaborateurs d'utiliser une nouvelle infrastructure pour leurs déplacements. Les premiers usagers en seront en effet les personnels des entreprises résidant sur les plateaux Est de Rouen, contraints d'utiliser la route et de traverser l'hypercentre pour se rendre dans les zones d'activités Est et Ouest de la rive gauche de la Seine.

Cette nouvelle infrastructure permettra à HAROPA-Port de Rouen, actuellement en phase d'amélioration de ses accès maritimes et pénalisé par une mauvaise desserte routière, de jouer son rôle de place portuaire de premier ordre.

Par la soustraction du trafic de transit du centre-ville de Rouen, le Contournement Est de Rouen restaurera l'accessibilité aux 3 000 commerces de Rouen et contribuera à améliorer la qualité de vie pour conduire à un renforcement de l'attractivité de la future métropole.

Pour ces raisons, les acteurs économiques rouennais ont ainsi décidé de prendre clairement position en faveur de la réalisation, au plus vite, de cette infrastructure essentielle au rayonnement économique de la future métropole suivant le tracé présenté en Concertation Publique.



Christian HÉRAÏL  
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen



Georges VINCENT  
Président de l'Association pour le Contournement Est de Rouen

# Rouen, point nodal des infrastructures de transports terrestres route-fer-flleuve et port maritime du Nord-Ouest de la France



Les clubs d'entreprises réclament aussi la réalisation au plus vite de cette infrastructure



En matière de transport terrestre, Rouen est le barycentre de la région dans lequel se concentrent les activités de collecte et de distribution régionale des marchandises.

C'est aussi le seul point nodal du bassin parisien situé sur la rocade routière et ferroviaire et accessible par mer.

Rouen est ainsi le carrefour :

- Routier des autoroutes Nord/Sud A28 Calais - Alençon et A 154 Rouen - Chartres - Orléans, Est/Ouest A29 Le Havre-Amiens-A1 et A 13 Paris-Rouen-Caen, et des Routes nationales RN31 Rouen - Reims et RN14 Rouen - Beauvais.
- Ferroviaire : à partir de Rouen sont desservis, Le Havre-Paris, Rouen-Amiens-Lille, Rouen-Caen-Tours
- Fluvial : entre Le Havre et Nogent sur Marne, Rouen est le point nodal fluvial de la Seine et du Sud de l'Oise.
- Maritime : les capacités nautiques du Port de Rouen permettent de recevoir des porte-conteneurs de 2 500 EVP et des navires de vracs à charge partielle, jusqu'à 150 000 tonnes de port en lourd.

## La qualité de vie d'une population est un enjeu majeur pour l'attractivité d'un territoire.

Le Contournement Est constitue un enjeu de santé publique lié à la qualité de l'air aujourd'hui très médiocre au cœur de la métropole.

Le bruit et la pollution de l'air seront réduits en fluidifiant la circulation et en limitant l'immobilisation des véhicules.

Par ailleurs, les études de sécurité routière confirment que les autoroutes sont les infrastructures routières les moins accidentogènes et les plus sûres.

Il ne faut pas oublier l'importance du complexe portuaire Le Havre/Rouen qui est une des principales portes d'accès du continent européen et représentait 120 millions de tonnes en 2012.

Cet équipement est un outil indispensable aux secteurs de la logistique et de l'industrie, principaux employeurs régionaux.



SCHEMA DIRECTEUR ROUTIER NATIONAL Axe Calais Bayonne

## Décongestionner le centre-ville de Rouen

« Rouen ne peut pas vivre dans la crainte quotidienne qu'un accident survienne et congestionne la circulation en ville... », a fortiori depuis la fermeture du pont Mathilde en octobre 2012. Une artère qui voyait transiter chaque jour quelque 80 000 véhicules qui se sont depuis reportés sur d'autres axes aujourd'hui saturés.

La traversée de l'agglomération pourrait être déviée par le Contournement Est qui devrait permettre d'éviter près de 4 000 camions/jour dans le tunnel de la Grand-Mare et plus de 4 500 camions /jour sur le pont Mathilde.



## Rouen, au cœur de Paris Seine Normandie

## Les enjeux du développement pour l'avenir de la métropole

La vallée de la Seine est un territoire de grande industrie, aujourd'hui en mutation, avec des filières d'excellence comme celles de l'énergie, des déchets, de la chimie, des éco-activités, de l'automobilité et de la logistique. Les décisions d'aujourd'hui doivent lui permettre de renforcer son rôle majeur dans le développement économique national à moyen et long terme.

Dans un pays confronté aux défis de la réindustrialisation et, plus globalement, des mutations de ses activités industrielles, l'Axe Seine est un projet d'intérêt national.

Tous ces éléments militent en faveur d'une aide au développement de la métropole Rouennaise.

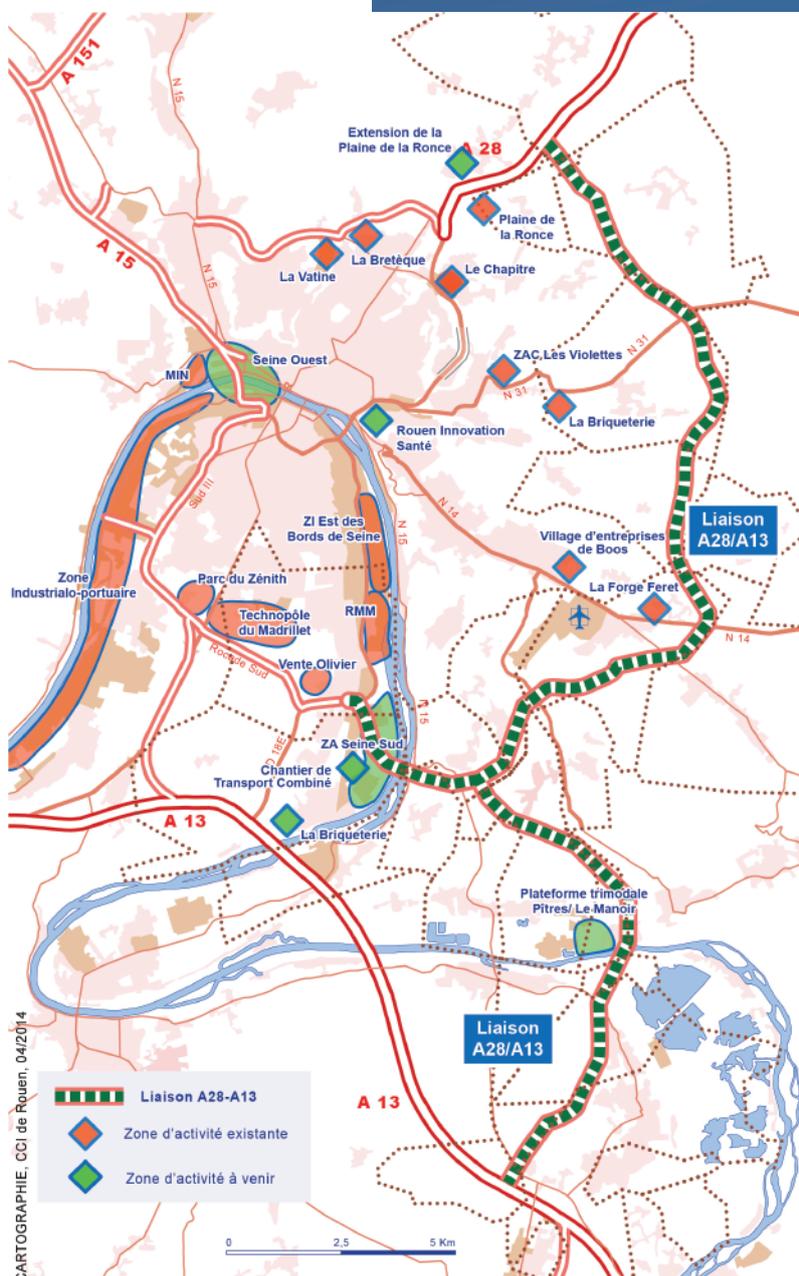
**Le Contournement Est de Rouen est indispensable pour :**

- **Renforcer l'attractivité de l'agglomération** et affirmer sa vocation métropolitaine, en améliorant son accessibilité.
- **Inscrire** le réseau métropolitain « **Caen–Rouen–Le Havre** » dans les grandes métropoles européennes.
- **Renforcer le développement économique** et ouvrir de nouvelles perspectives de création d'emplois fondées sur :
  - une vocation ancrée dans les activités industrielles et portuaires qui évoluent aujourd'hui **vers des activités à forte valeur ajoutée qui ont besoin de fluidité**
  - **les secteurs tertiaires** déjà bien représentés et à renforcer : activités financières, informatique, recherche liée à l'industrie, santé et action sociale.

Le développement économique de l'Axe Seine doit être lancé rapidement en commençant par des décisions portant sur la résolution de points de blocage majeurs dont notamment la réalisation du Contournement Est de l'agglomération de Rouen sans lequel la fluidité des transports nécessaire le long de la vallée de la Seine ne sera pas atteinte .

## Le maillage des zones d'activités est essentiel au développement.

Le Contournement Est rapproché de Rouen est nécessaire pour assurer un maillage des zones d'activités de l'agglomération, permettant aux entreprises d'**améliorer leurs relations de transport et facilitant l'accès des salariés et les échanges entre les différentes zones d'activités** mais aussi zones d'habitat et zones de loisirs.



## Depuis 2009\*, plus de 2 800 entreprises, représentant 80 000 emplois attendent la réalisation du Contournement Est de Rouen

\* pétition engagée par un Collectif représentant les milieux économiques

### Le Contournement Est de Rouen / liaison A28-A13 - une urgence pour nos emplois, une exigence du monde économique

Rouen, future métropole au 1er Janvier 2015, est la seule agglomération européenne de près de 500 000 habitants à ne disposer d'aucune infrastructure de contournement (39 500 établissements, 300 000 emplois, 40 000 étudiants).

La traversée de l'agglomération rouennaise reste aujourd'hui le seul goulet d'étranglement de l'axe autoroutier Nord / Sud-Ouest européen reliant Stockholm à Gibraltar et plus localement du Grand contournement du bassin parisien.

Les conditions actuelles de circulation au sein de cette grande agglomération rouennaise sont devenues intolérables pour ses habitants, ses entreprises et leurs personnels et cela occasionne des nuisances pour la santé, une dégradation de la qualité de vie et génèrent de vives inquiétudes pour l'emploi.

Depuis plus de 30 ans, les études sur un contournement à l'Est de l'agglomération se sont succédées sans que son utilité soit remise en cause. Pour mémoire, ce dossier a fait l'objet, en 2005 d'un débat public suivi d'une décision favorable du Ministre de l'Équipement, des Transports, du Tourisme et de la Mer.

Le projet de Contournement Est / Liaison A28-A13 est vital pour notre région car il permet :

- De garantir et d'améliorer l'attractivité et la compétitivité du territoire régional.
- De maintenir et développer les activités industrielles autour de HAROPA-Port de Rouen en phase d'amélioration de ses accès maritimes, et actuellement pénalisées par une mauvaise desserte routière.
- De rendre possible la création de plates-formes multimodales (Seine Sud, Pîtres - Le Manoir) dépendantes du contournement et nécessaires au développement de l'Axe Seine.
- D'assurer la communication entre les zones industriello-portuaires et les parcs d'activités disséminées à l'est de la future métropole et regroupant le 1/3 des emplois de cette dernière.
- De soustraire du centre-ville de Rouen le trafic de transit afin d'améliorer l'accessibilité aux commerces et au Centre Hospitalier Régional.
- D'améliorer les conditions de vie en évitant une asphyxie programmée de la métropole régionale notamment par la réduction des gaz à effet de serre (- 7,3% de CO<sup>2</sup> sur l'ensemble de la métropole).
- De faciliter les déplacements et de réduire les temps de trajet domicile/travail pour les habitants de Val-de-Reuil, de la vallée de l'Andelle, des plateaux Nord et Est de Rouen.

En 2009, 2 800 entreprises, représentant 80 000 emplois, soit 1/3 des emplois de la future métropole, ont réclamé la réalisation de cette infrastructure au plus vite en signant une pétition adressée au Ministre.

Reconnu conforme aux exigences du Grenelle 1 de l'Environnement, le projet de Contournement Est / Liaison A28-A13 est inscrit au Schéma National des Infrastructures de Transport (S.N.I.T.) depuis 2009.

Monsieur Le Préfet de Région a présenté, en Octobre 2012, une variante préférentielle de l'État à soumettre à enquête publique, issue des études complémentaires de tracés demandées à la suite du débat public.

Il est classé prioritaire dans les projets d'infrastructures retenus par décision du Premier Ministre en date du 9 Juillet 2013 suite au rapport Mobilité "21".

#### Par conséquent la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen et l'Association pour le Contournement Est de Rouen :

- Estiment que le travail des services de l'État, visant à déterminer un nouveau tracé, correspond à la meilleure proposition au vu des enjeux économiques, environnementaux et humains.
- Poursuivent leur mobilisation sans faille afin d'obtenir une réalisation dans les plus brefs délais de cette infrastructure vitale pour le développement économique et humain.
- Demandent à la Commission Nationale du Débat Public la prise en compte, à sa juste valeur, de la parole des entreprises du territoire dans la Concertation Publique.